

Rappel des votes, positions, interventions du groupe au cours de l'année 2012.

- -Conseil du 14 décembre 2012 (2 à 4)
- -Conseil du 24 octobre 2012 (5 à 8)
- -Conseil du 25 juin (9 à 13)
- -Conseil du 28 mars (14 à 16)
- -Conseil du 13 février (17 à 20)

Conseil municipal du 14 décembre 2012

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire procède à quelques communications. Préalablement à ses communications, le Conseil des Jeunes était venu exposer le bilan de ses actions.

COMMUNICATIONS:

- P. Binet se voit confier une mission de développement économique sur Lambersart : diagnostic et perspectives pour les Muchaux, formation professionnelle et apprentissage, etc...
- Le quartier de Canteleu ferait l'objet d'une recrudescence de cambriolages.
- Dans les locaux préfabriqués de l'avenue Debuire du Buc (ex-garderie) hébergement d'urgence pour les deux hivers à venir, partenaire l'association La sauvegarde, aménagements réalisés grâce à une subvention du CCAS de 20 000€, nouvelle désaffectation du bâtiment !! Par contre les deux maisons vont être mises en vente.
- Il a été question également de faire la même opération (hébergement d'urgence) dans les exlogements d'instituteurs de la rue G. Nadaud, mais elle s'avère trop coûteuse.
- Clinique de l'Hippodrome, aucun dossier retenu par l'Agence régionale de santé. Un bail précaire serait signé avec la Prévoyance Notre Dame des Anges. Des personnes âgées vont donc être accueillies dans les locaux pendant plusieurs mois. Le maire confirme qu'il s'oppose à tout projet immobilier.

ORDRE du JOUR:

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 24 octobre 2012. Nous avons signalé ce qui semblait être une erreur sur le vote de dénomination de bâtiments, parc urbain au Pacot-Vandracq entre autres : 3 voix « contre », 31 voix » pour » alors que nous étions 35. M. Antoine Diers a signalé qu'il était sorti au moment du vote (ce qui était précisé à la page 26 du PV). Nous nous sommes « abstenus ».

Nous avons « acté » les décisions prises en application des articles 1 2122.22 et L 2122.23 du CGCT et les marchés publics ;

Nous avons voté « pour » le remboursement des frais de formation et de mission à Mme Latifa Dubois-Raghad (230€) et Mme M .José Angot (50€) ;

Nous avons posé des questions en ce qui concerne la mise à jour du tableau des indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux (tableau qui n'était pas joint au rapport de présentation lequel fait état notamment de la nomination par le maire de M. S. Acquette dans le poste vacant de 9^e conseiller municipal délégué). En mars 2008, lorsque les désignations des conseillers municipaux délégués avaient eu lieu il avait été procédé à des élections à bulletin secret. Pourquoi il n'est pas fait de même pour la désignation de M. S. Acquette (parallélisme des formes)? Aucun rapport ne figure à l'ordre du jour du présent conseil municipal. Le maire met aux voix la désignation de M. S. Acquette par vote à main levée. M. Bouche n'est pas d'accord pour le vote à main levée, Th. Dupont ayant donné procuration à N.

Bouche. Le rapport est adopté par 5 voix « contre » et 30 voix « pour ». Nous n'avons pas eu communication du tableau reprenant lesdites indemnités mis à jour.

Nous avons voté « contre » des modifications du règlement intérieur, notamment pour ce qui concerne l'expression libre, considérant que nous étions mis au pied du mur de changements sur la communication municipale que nous trouvons surdimensionnée en cette période de crise et parce qu'elle nous prive encore de moyens pour nous exprimer correctement dans toutes les publications municipales. (une réunion d'information avait eu lieu pour les groupes d'opposition le 10 décembre !!) ;

Nous avons émis un avis « favorable » au projet de périmètre d'un futur syndicat mixte issu de la fusion de plusieurs syndicats d'assainissement ;

Nous avons voté « contre » la seconde phase d'installation d'un système de vidéosurveillance. Exposé de M. Cousin : concours d'une société d'ingénierie, arrêté préfectoral autorisant l'installation de caméras sur 7 secteurs de Lambersart, notamment Canteleu, Pacot-Vandracq et Bourg en plus de caméras nomades.

Question de PY. Pira et réponse d'Y. Cousin (5 voix « contre » 30 « pour »);

Nous avons voté « pour » des ouvertures et virements de crédits (modification des mouvements, rapport déposé sur table) ;

Nous avons voté « pour » les modifications du tableau des AP/CP (également modification des chiffres, rapport déposé sur table).

Nous avons voté « pour « des admissions en non-valeurs (créances irrécouvrables) ;

Nous avons voté « pour » des mesures conservatoires jusqu'à l'adoption du budget primitif 2013 (également rapport modifié, déposé sur table) ;

(A noter que la commission des finances s'était réunie le 6 décembre pour l'examen de ces délibérations financières. 8 jours plus tard, elles étaient modifiées avant le conseil municipal) ;

Nous avons voté « pour » une convention pluriannuelle de partenariat avec l'Ass. Gestionnaire du Foyer Résidence « Le clos du Bourg » (occupations de locaux) ;

Nous avons voté « pour » les conventions cadre de partenariat structures petite enfance, avenants ;

Nous avons voté »pour » la mise à disposition de personnels par le SIVOM « Alliance Nord-Ouest » pour la gestion des archives communales ;

Nous avons voté « pour » la désignation d'un nouveau membre représentant les associations d'usagers du restaurant scolaire au sein de la commission consultative des services publics locaux ;

Nous avons voté « pour » la modification de la tarification d'accueils collectifs des mineurs ;

Nous avons voté « pour » le bail emphytéotique à intervenir entre la Ville et la SA UES Habitat Pact pour les logements sis 42-44 et 46 rue Georges Boidin et 2 cour Soufflet ;

Nous avons voté « pour » l'avenant n° 15 à la convention d'hébergement avec le lycée Jean Perrin (restauration scolaire) ;

Nous avons voté « pour » le changement de l'accompagnement des associations employeuses ;

Nous avons voté « pour » la modification du tableau des effectifs municipaux;

Nous avons voté « pour » la mise à disposition de personnel auprès de l'AGEMLAM ;

Nous avons voté « pour » le conventionnement de la protection sociale du personnel municipal ;

Nous avons voté »pour » l'attribution de quelques subventions sur exercice 2012, à des associations locales ;

Nous avons voté « pour » des avances sur subventions à de grosses associations afin de leur permettre de fonctionner sur 2013 dans l'attente du vote des subventions 2013 ;

Nous avons « pris connaissance » du rapport d'activités 2011 du Syndicat Mixte « Gens du Voyage » ;

Nous avons voté « pour » une charte de partenariat pour l'attribution de logement entre Vilogia et la Ville.

QUESTIONS ORALES:

Sur le Centre Social du Pacot-Vandracq par P. Y. PIRA.

Le maire pense qu'il y a des désinformations. Mme MAIFFRET pense que le Centre Social est utile au Pacot-Vandracq.

Bilan en demi-teinte : OK pour les petits, mais pas pour les adultes et les familles.

Il est question du recrutement d'un nouveau directeur pour répondre à la feuille de route du CA; il est demandé au Centre Social de plus s'impliquer dans le changement profond du quartier. Le directeur devra aussi plus travailler en réseau.

A terme, le Centre Social occupera la salle du 1^{er} étage du PAM.

Le maire rappelle qu'il s'est battu par deux fois pour préserver le Centre Social et qu'il continue à le faire. Au nombre des problèmes : une erreur de recrutement de directeur, la déconnexion entre les souhaits des administrateurs et le projet du directeur.

Pour les CLSH, on diminue la voilure tandis que l'on augmente sur les projets structurants du quartier.

La surface totale déployée pour le Centre Social reste la même au PAM. Si le nombre d'adhérents augmente, il pourra recruter des animateurs.

La question de l'eau posée également par P.Y. PIRA est reportée au prochain conseil municipal.

Conseil municipal du 24 octobre 2012

Préalablement à la séance du conseil municipal, présentation des premiers mois de fonctionnement du Conseil consultatif. Composé de 72 membres au départ, il ne reste actuellement que 35 membres actifs. Bonne mobilisation des conseillers de quartiers et du monde associatif, peu de jeunes, les moins de 40 ans représentent – de 5 %. Peu de représentants du Pacot-Vandracq. Bonne implication aussi de Lambersart en Mouvement qui a d'ailleurs créé la charte de fonctionnement ! Travail sur quelques thèmes, propositions, calendrier pour la mise en place de ces propositions, etc... Le Maire propose que le Conseil consultatif rencontre le Conseil municipal pour discuter de tout cela avant Noël. Diffusion aux conseillers municipaux et membres du conseil consultatif du document de présentation.

Communications:

Logement: manquent 300 logements pour atteindre 20% logement social d'ici 2020. Nous en sommes aujourd'hui à 17,55%, mais si la proposition de loi venait à passer il faudrait 25% en 2025.

7e quartier: récemment une réunion a eu lieu à LMCU. Il y a convergence d'idées sur les nouvelles propositions d'aménagement entre St-ANDRE et LAMBERSART, (VERLINGHEM était excusé) mais LMCU n'a pas les 17 millions d'euros nécessaires pour faire une ZAC publique! Donc soit rien, soit ZAC privée. On n'est pas prêt à concrétiser!! Cela va prendre un certain temps.....

Clinique de l'Hippodrome : lits ssr déposés par ORPEA (obésité, cardiologiques).

Annonce d'octroi de subventions : 100 000€ « agir pour la jeunesse » et EHPAD + CANTOU 140 et 500000€ par le ministère de la santé.

Y. Cousin : « Voisins vigilants » : veiller sans surveiller. Expérimentation dans les quartiers de la Cessoie et des Conquérants basée sur le volontariat. On verra après s'il faut étendre à toute la commune.

C .Caudron et S. Acquette : plan d'actions énergie durable – 79 100 tonnes équivalents Co2 en 2008. Objectif à atteindre 15 820 tonnes en moins en 2020. Pour sa part le patrimoine et les services municipaux représentent 3 153 tonnes. La ville va diminuer sa part de 50% en 2020, mais pour l'ensemble des partenaires privés, publics et habitants de Lambersart, on n'y arrivera pas (75 940 tonnes pour le territoire).

Le groupe de travail actuel va être dissous, mise en place d'un comité pour assurer les mises en œuvre. Ce comité sera ouvert à des représentants des groupes minoritaires, MM. Binet et Acquette ayant rejoint (ce dernier au cours de la présente séance) le groupe majoritaire...

Ordre du jour proprement dit :

Nous nous sommes « abstenus » sur l'approbation du Procès Verbal de la séance de Conseil Municipal du 25 JUIN 2012

Nous avons « pris acte » du compte-rendu des décisions prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Nous avons interrogé le maire sur les 6737 et 6738, et « n'avons pas agréé » la 6750.

Nous avons voté « pour » le remboursement de frais de mission à M. Bernard COFFYN, Conseiller municipal délégué, à VIERSEN les 23 et 24 Juin 2012 ; à MM. Yvon COUSIN, Adjoint, et Bernard COFFYN, Conseiller municipal délégué, à KANIV du 14 au 18 Septembre 2012

Nous avons « approuvé » les modifications des statuts du GIP Lille Métropole Rénovation Urbaine

Nous avons voté « pour » la dénomination, dans le cadre de la rénovation du Pacot-Vandracq, de bâtiments communaux : crèche Lino Ventura, groupe scolaire Perrault-Bettignies, complexe sportif Pierre de Coubertin et Pôle Animation Municipale (PAM), en rappelant notre proposition d'associer les utilisateurs des diverses entités de ce bâtiment, notamment la médiathèque, au choix d'un nom à proposer

Et nous avons voté « contre » la dénomination du parc urbain municipal (PUM) (voir la synthèse)

Nous avons voté « pour » des ouvertures et virements de crédit.

Nous avons « approuvé » la mise à jour des autorisations de programme.

Nous avons « pris note » et voté « pour » diverses écritures relatives à l'emploi des crédits pour dépenses imprévues tant en fonctionnement qu'en investissement.

Nous avons « voté en faveur » du protocole d'accord transactionnel entre la Ville et la société Achatitude.

Nous avons « voté favorablement » pour l'adhésion au service de paiement des titres de recettes par carte bancaire sur Internet « TIPI » développé par la Direction Générale des Finances Publiques.

Nous avons « pris connaissance » et voté « pour » le Plan d'Actions Energie Durable

Nous avons « accepté » les modalités de mise en oeuvre du recensement de la population

Nous avons voté « pour » la Convention d'objectifs passée entre Lille Métropole Communauté Urbaine et la Ville de Lambersart, relative à l'opération du « Réseau des Fabriques Culturelles » Saison 2012/2013 pour la Maison Folie « Le Colysée ». LMCU verse 75000 euros.

Nous avons « accepté » la modification de la tarification des activités de centres de loisirs sans hébergement (+2,17%)

Nous avons « accepté » la modification des tarifs des occupations commerciales du domaine public (+2,29 %).

Nous avons voté « pour » la demande de levée de réserve de superstructure, dans le cadre du Plan Local de l'Urbanisme, d'un Immeuble sis 63 avenue de la République.

Nous avons voté « pour » le bail à construction à intervenir entre la Ville et Logis Métropole, pour l'EHPAD, après avoir demandé des explications sur le protocole financier. (modifications de la délibération soumise initialement)

Dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot-Vandracq et pour de la résidentialisation d'immeubles, nous avons « accepté » au profit de VILOGIA la cession des parcelles AH 546 et AH 699 (parties) pour « Cigognes-Dieuleveut », AH 671 (partie) pour « Orchidées » AH 740 et AH 1232 (parties) pour « Roitelets et les parcelles AH 699 et AH 1030 (parties) pour les opérations de construction n°s 2 et 3 au Saut du Loup

Nous avons « accepté » la négociation avec l'entreprise Polet des pénalités de retard dans l'exécution

des travaux de rénovation des extérieurs du Centre de Gaulle (lot n°3 – menuiseries)

Nous avons voté « pour » l'avenant n°13 de la Délégation de Service Public (SODEXO) sur la restauration municipale.

Et pour la modification des tarifs de restauration scolaire et des études surveillées dans les écoles publiques.(+2,17%)

Nous avons « validé » le tarif proposé pour l'année 2011-2012 à 3 enfants domiciliés hors du SIVOM (Prémesques) et scolarisés à Mozart

Nous « avons pris connaissance » de la modification du tableau des effectifs municipaux (création et suppression de postes dans le cadre d'un nouvel organigramme) et pour la mise à disposition de personnel auprès du Comité des Oeuvres Sociales par convention.

Nous avons voté « pour » l'attribution de subventions :

- 1 100 € au Groupement des Amitiés Internationales pour l'organisation des cérémonies du 20ème anniversaire du Jumelage avec Southborough. Accueil de la délégation anglaise le 22 Septembre 2012 et déplacement à Southborough le 20 Octobre 2012
- 500 € au Roller Skating Club pour sa participation active aux Foulées Lambersartoises
- 600 € au Lycée Jean Perrin dans le cadre des échanges linguistiques avec la ville jumelée de Viersen
- 2 000 € à la Bibliothèque pour Tous du Bourg pour le renouvellement des abonnements 2013 des magazines et journaux
- 1 000 € au Football Club de Lambersart pour l'organisation de la Danone Nations Cup le 1er Juillet 2012
- 300 € à la Chorale du Canon d'or pour l'organisation de son trentième anniversaire

Nous avons voté « pour » la vente d'un conteneur à déblais BERGER.

Nous avons voté « pour »de l'engagement d'une procédure de déclaration en état d'abandon manifeste de l'immeuble sis 43 rue Augustin Fresnel.

Nous avons voté « pour » la convention multipartite territoriale du Service Public Orientation

Nous avons « pris connaissance » des rapports suivants :

- « Fourrière automobile » Rapport annuel 2011
- « Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour le développement de la qualité de la vie à l'ouest de la Métropole « Alliance Nord-Ouest » Rapport d'activités 2011
- « Marchés d'approvisionnement » Rapport annuel 2011
- « SIVOM Métropolitain des Réseaux de Transport et Distribution d'Energies [SIMERE] » Compterendu d'activités et Compte Administratif 2011
- « Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Vallées de la Lys et de la Deûle » Rapport d'activités et Compte Administratif 2011.
- « Chambre funéraire » Rapport annuel 2011
- « Restauration scolaire » Rapport d'activités 2011

Nous avons posé les questions suivantes :

Distributeur automatique de documents (cf la synthèse)

Collecte hippomobile (cf la synthèse)

7e quartier (cf communications)

Avenue Debuire du Buc (cf la synthèse)

°°°00°°°

Motion déposée par M. Pira à propos de la gestion de l'eau. Hors compétence d'après MPD, mais PY Pira insiste pour que les conseillers communautaires lambersartois portent cette interrogation auprès de LMCII

Centre social : situation de crise. Les administrateurs témoignent de la pression du personnel sur le directeur... Deux ans en arrêt maladie, démission, recrutement d'un nouveau directeur. On attend, pour déménager, dans le Pôle d'Animation Municipale (PAM) que le projet social soit validé. Bâtiment actuel démoli fin 2013.

Conseil municipal du 25 juin 2012

Communications:

Vidéo sur le **parc urbain du Pacot-Vandracq**. Les travaux ont démarré. Superficie de ce parc : 2 ha et demi. Il sera clôturé et fermé la nuit et éclairé.

Création d'un réseau de chaleur « vertueux ». Les bâtiments du quartier du Pacot-Vandracq sont alimentés en chaleur par une chaufferie gaz et par une centrale de cogénération performante. Pour optimiser les équipements, Vilogia entreprend des travaux de rénovation des installations. Il est possible d'étendre ce réseau de quartier à la Ville en essayant de capter un potentiel d'énergie renouvelable : puisage dans la nappe phréatique. Ainsi prix de la chaleur en baisse, à ce jour, estimé entre -9 à -15%, et -55% de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Coût des travaux pour le concessionnaire : 5 960 K euros, dont 2 050 K euros de subventions au minimum (ADEME, sûr, voire Feder). Création d'un GIP : Groupement d'Intérêt Public (Ville-Vilogia) qui, dans le cadre d'une délégation de service public, concédera les travaux, l'exploitation des installations et le financement au travers d'une redevance aux usagers. Fin prévue des travaux en octobre 2014.

Programme habitat durable, bilan à 1 an : 25 dossiers, 2 aboutis.

Rénovation du site internet de la ville en cours, enquête auprès de la population.

Sécurité dans le quartier de Canteleu : bande repérée, interpellation des 6 principaux fauteurs de trouble.

Comme nous le faisons depuis plusieurs séances, nous nous sommes « abstenus » sur le procèsverbal de la séance de Conseil Municipal du 28 MARS 2012.

Après avoir obtenu des informations sur des décisions (notamment celle concernant la désaffectation de propriétés de la ville sises avenue Debuire du Buc (terrains et 48 et 50), effectuée avant le déclassement soumis au vote du conseil municipal de ce soir, 6 jours plus tôt !!), nous « avons pris acte » des décisions soumises en l'application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous avons voté « pour » le remboursement des frais de mission de M. Bernard COFFYN, Conseiller municipal délégué, à Viersen les 19 et 20 Mai 2012.

Nous avons voté « pour » des modifications de statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple « Alliance Nord-Ouest » notamment les articles 3 et 6, afin de bénéficier de la propriété des réseaux de communication électronique.

Nous avons voté « pour » la création d'un réseau de chaleur « vertueux » sur le territoire de Lambersart, regrettant que ça n'ait pas été étudié plus tôt, car tout ne pourra pas être relié.... au Pacot-Vandracq, la Maison de l'Emploi et le Pôle Animation *(voir ci-après notre intervention)*;

Nous regrettons une fois de plus d'être mis devant le fait accompli. Ce projet est en effet à l'étude depuis plusieurs mois, selon les documents remis le 11 juin dernier. Or, en commission « travaux/urbanisme », il n'a jamais été abordé! C'est seulement quelques jours avant le conseil municipal qu'on nous réunit pour en parler.

Nous nous étonnons, alors que la rénovation du Pacot-Vandracq est en cours d'achèvement, qu'on ne s'occupe que maintenant de la chaufferie qui alimente les logements collectifs et quelques bâtiments municipaux de ce quartier. Le bailleur et la ville, partenaires sur le dossier de restructuration urbaine,

n'ont, semble t-il, pas mené suffisamment en amont la réflexion, puisque la maison de l'emploi et la médiathèque n'ont pas été conçues pour bénéficier de ce système! Espérons donc, puisqu'on nous dit que l'EHPAD pourra être relié au réseau de chauffage urbain, qu'il ne faudra pas ouvrir une tranchée dans la nouvelle avenue du Maréchal Leclerc! et rue du bourg qui vient également d'être refaite! Et, puisqu'on n'a pas anticipé pour le Pacot, est-ce qu'au moins les études techniques ont anticipé le 7^e quartier et ses potentiels bâtiments municipaux?

Ces remarques posées, nous voterons bien sûr « pour » la création de ce GIP. Nous ne voudrions pas, dans l'immédiat, que bon nombre des personnes du Pacot-Vandracq voient leurs factures de chauffage augmenté et passer à côté de l' opportunité, dans un futur plus ou moins proche, de faire baisser les factures des bâtiments municipaux et autres qui pourront être raccordés sur ce réseau « vertueux » pour l'avenir de la planète!

Représenteront la Ville au sein du GIP : le Maire, JJ. Briffaut et C.Reynaert comme titulaires et T. Savary, C. Caudron et S. Acquette comme suppléants.

Nous avons voté « pour » la création et mise en œuvre de dispositifs nouveaux au sein de la collectivité, 1: rappel à l'ordre

- 2: conseil des droits et devoirs des familles (CDDF)
- 3: transaction

Nicolas Bouche a présenté sa candidature au CDDF. Elle a été acceptée par le Maire. 7 élus siégeront à ce conseil : six de la majorité et un de l'opposition. Deux élus du groupe socialiste et PY Pira de la liste « Vraiment à Gauche » ont voté contre le dispositif et se sont abstenus pour le vote des représentants qui seront amenés à siéger au sein de ce conseil.

Nous avons voté « contre » le Compte Administratif de l'exercice 2011, *(voir notre intervention ciaprès)*. Le maire a reconnu que nous avions raison formellement quant à ce que nous avions avancé pour le « séminaire » de formation des élus, il y a quelques mois. Cette année, il fera en sorte d'être dans les clous ! Ce qui, d'après lui, coûtera plus cher ??

Les crédits de formation sont inscrits chaque année au budget selon la délibération qui a été prise en début de mandat et les impôts des lambersartois sont levés pour cette dépense, qu'elle soit réalisée ou non. A moins que le Maire ne propose au conseil municipal de baisser le crédit de formation de 10 % ?? On peut aussi se former à Lambersart et à moindre frais avec un bon formateur!

Nous « avons cependant acté » de la bonne exécution des dépenses en fonctionnement et de progrès en réalisation des investissements.

Nous avions voté « contre » le budget 2011.

Nous aurions presque pu voter « pour » ce compte administratif 2011, tant, en fonctionnement, l'exécution du budget se révèle serrée. Et même en investissement, le pourcentage de réalisé s'améliore franchement. On notera quand même, en matière d'emprunts, que si le recours à la ligne de trésorerie permet de les mobiliser au mieux, ce recours nous coûte quand même la bagatelle de 23000 euros.

Alors, pourquoi montrons-nous tant de réticence à voter « pour » ce compte administratif si ciselé ? Pour rappel, nous avions découvert, avant même la fin de l'exercice 2011, une dépense qui nous a interpellés, et nous l'avons, par blog interposé, livrée à la connaissance de nos lecteurs. Quelle idée avions nous eue là !! La presse s'en est fait écho, vous avez répliqué, essayant de démontrer que nous fabulions!

Alors, nous avons particulièrement regardé la ligne « formation des élus ». C'est la ligne sur laquelle on impute nos frais de formation, selon un protocole encadré par des textes, et par la délibération du conseil municipal de début de mandat.

Nous n'y avons relevé, en tout et pour tout, que 700 euros, auxquels viennent s'ajouter 542 euros de frais de mission. Ces chiffres, on les retrouve dans le tableau obligatoirement annexé au Compte Administratif.

Nous sommes loin des 6200 euros dépensés pour ce que vous avez voulu faire passer, avec force détails, pour un séminaire de formation! Vous aviez, à l'époque, vite essayé de retourner le sujet, en évoquant la « gestion rigoureuse », ou « les importantes économies », ou la « performance financière ». Vous vous étiez perdus, à l'époque, dans des explications diverses et variées, tentant de nous décrédibiliser, parlant même de « malhonnêteté intellectuelle »...

Il n'empêche qu'aujourd'hui, le document qui nous est soumis atteste que nous n'avions pas élucubré. Nous comptions bien démontrer que ce que nous avancions n'était pas faux. Ce compte administratif nous en donne l'occasion.

Dans le dernier bulletin municipal, vous évoquez l'honnêteté intellectuelle de certains élus. Hé bien c'est notre honnêteté intellectuelle qui nous fait voter « contre » ce compte administratif.

Nous avons voté « pour » l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2011 et « pour » le Compte de Gestion du Comptable du Trésor 2011 qui présente les mêmes résultats que ceux du Compte Administratif.

Nous avons « accepté » les admissions en non valeur pour une somme de 4 700€ de recettes irrécouvrables entre 2006 et 2011.

Nous avons voté « pour » quelques nouvelles dépenses prises sur les lignes « dépenses imprévues » ouvertes en fonctionnement et investissement au budget primitif 2012 : 10 001€ pour le GIP Lambersart Energie, 9 000€ pour « les Toiles du Nord » (exploitant du cinéma), 7 000€ pour renouvellement du sable à l'arena de Lambersart-Plage entre autres.

Nous avons voté « pour » quelques ouvertures et virements de crédits.

Nous avons « autorisé » le maire à solliciter une subvention pour la salle de sports du Pacot-Vandracq (200 000€) et « approuvé » le nouveau plan de financement.

Nous avons voté « pour » l'actualisation du coefficient multiplicateur applicable à la taxe locale sur la consommation finale d'électricité (TLCFE).

Nous avons voté « pour » la convention avec la S.A.S. « Les Toiles du Nord » concernant le versement d'une subvention de fonctionnement (9 000€) pour le soutien de l'activité « cinéma » à Lambersart.

Nous avons voté « pour », dans le cadre du Plan de Progrès Energie, la Convention de partenariat entre Gaz de France et la Ville de Lambersart.

Nous avons voté » pour » la demande d'inscription d'une réserve de superstructure sur l' immeuble sis 51 bis avenue de la République et pour les demandes de levée de réserves de superstructure sur l' immeuble sis 29 rue Roure - Réserve n° 23 -, l'immeuble sis 6 allée Georges Delfosse - Réserve n° 6 - et Réserve d'infrastructure n° 6 entre les rues Flament Reboux et Vaillant. Nous avons voté « pour » une demande d'inscription d'un emplacement réservé pour équipement public sur le 203 avenue du Mal Leclerc.

Nous « avons pris acte » du bilan annuel des acquisitions et des cessions - Année 2011.

Nous avons voté « pour » la désaffectation et le déclassement de la parcelle cadastrée section AH 671 [partie] pour la résidentialisation de l'immeuble « Orchidées » dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq ; la désaffectation et le déclassement des parcelles cadastrées section AH 546 et 699 [parties] pour la résidentialisation des immeubles « Cigognes - Dieuleveult » dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq et « accepté » le transfert du domaine public communautaire au domaine public communal d'un espace vert situé aux abords de la rue André Chénier et de l'avenue de la Liberté pour la réalisation du Pôle Sportif dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq - Modification d'emprise.

Nous avons voté « pour » l'acquisition des parcelles cadastrées AH 638 [partie] - 639 à 654 et 1065 [partie] appartenant à VILOGIA pour la réalisation du Pôle Sportif dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq dans le cadre de la modification d'emprise et « accepté » le transfert du domaine public communautaire au domaine public communal d'un espace vert situé aux abords de la rue André Chénier et de l'avenue de la Liberté pour la réalisation du Pôle Sportif dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq - Modification d'emprise.

Nous avons voté « pour » l'acquisition de parcelles appartenant à VILOGIA pour l'aménagement du parc urbain dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq.

Nous avons voté « contre » la désaffectation et le déclassement des parcelles cadastrées section AW 454 [partie], AW 504 [partie], AW 503 et des deux immeubles sis 48 et 50 avenue Debuire du Buc, souhaitant préserver la possibilité d'étendre des espaces verts dans un quartier déjà urbanisé. Ont voté également contre M.Roussel, Mme Dubois et M. Pira.

Nous avons voté « pour » le versement de l'indemnité de gardiennage des églises communales (St-Calixte et Canteleu).

Nous avons « pris acte » de la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Nous avons « accepté d'entériner » un nouveau dispositif en faveur des agents de catégorie « c » de la fonction publique territoriale de la ville (revalorisation de carrière).

Nous avons voté pour l'attribution de diverses subventions et la vente d'un camion premium immatriculé 727 CKB 59.

Questions orales:

La ville vend aux enchères des matériels et mobiliers dont elle n'a plus l'usage.

La presse nous rassure sur le sort du lustre du hall de l'hôtel de ville, qui fait partie du patrimoine local. Nous aimerions savoir quand ce lustre rehaussera de tous ses feux une partie des objets d'art de la donation Claeys. Nous avons noté que cette collection d'art était d'ailleurs dorénavant reprise au compte de gestion du Trésorier.

Quand les Lambersartois pourront-ils en bénéficier?

Réponse : En sommeil faute de budget. Une subvention de 100 000€ doit être accordée pour les travaux du hall de la mairie qui devraient commencer en 2013.

La presse, toujours elle, nous a informés du ramassage des poubelles publiques par un cheval et une charrette. Il nous a été dit en commission qu'il s'agissait d'une expérimentation, dont le bilan serait effectué début juillet. La charrette semble cependant avoir été peinte pour une utilisation pérenne. Pouvons-nous savoir quel est le coût de cette expérimentation, et pouvons-nous espérer que, si elle était validée, les chevaux ne seraient plus à l'avenir amenés d'Orchies en camion ?

Réponse :

Le coût du cheval est de 6 200€ pour six semaines. L'animal vient d'Orchies. S'agissant d'un « galop d'essai » dossier à suivre....!!

Enfin, pourriez-vous faire un point sur le dossier EHPAD (nous avons entendu parler d'une subvention de 500 000 euros, et d'un démarrage imminent des travaux), et sur le dossier « Clinique de l'Hippodrome » ?

Réponse :

Diverses aides ont été sollicitées PAI, PASA. Mme Roselyne Bachelot, avant qu'elle ne quitte le ministère, aurait accordé une subvention de 500 000€ ce qui diminuerait d'autant le financement de la ville. Le plateau sportif doit être réalisé pour la prochaine rentrée scolaire, démarrage de l'EHPAD cet été dixit Melle M.G. Mailliet, Adjoint.

En ce qui concerne la Clinique de l'Hippodrome rient de bien neuf. Une rencontre a eu lieu avec X. Bertrand. Les dossiers seront relancés et suivis avec la nouvelle ministre.

P.Y. Pira pose une question sur la Maison flamande : elle ne ferme pas, et sur le dossier de la gestion de l'eau. Ce dossier ne ressort pas de la compétence de la ville. Le maire va transmettre la demande de M. P.Y. Pira à M. Cacheux.

Conseil municipal du 28 mars 2012

Communications:

Point sur la Loi SRU : nous en sommes à 17,62 % de logements sociaux. Reste 290 logements à réaliser pour atteindre les 20 %. A compter de l'année 2000 nous avions 20 ans pour atteindre cet objectif.

Clinique Hippodrome: contact entre le propriétaire et le Ministre de la santé. Dossier suivi, hypothèse prioritaire: activité médicale. A noter qu'HPM aurait redéposé de son côté un dossier pour des soins de suite cardiologiques.

Quartier des Muchaux: une réunion du groupe de travail s'est tenue le 27 mars pour examiner l'étude réalisée par les services communautaires et le Cabinet MAES : 264 logements (50 maisons individuelles, 31 maisons en bande, 48 maisons de type « Vanille » pouvant répondre aux besoins des personnes âgées, 145 dans petits collectifs) 13 000 m2 d'activités, 4 400 m2 pour l'aire des gens du voyage. A noter à l'étude par MM. Cousin et Briffaut d'une zone artisanale. Il est prévu que le groupe de travail se réunisse d'ici juin et puis avant la fin de l'année pour travailler sur des propositions. Un dossier a été présenté aux Ministères des affaires étrangères et européennes, pour des actions qui favorisent les échanges entre jeunes européens ; 18 villes retenues sur 157 dossiers, dont Lambersart désormais « Ville €urocitoyenne ».

Travaux lutte contre inondations: deux commerces affectés (bar-tabac et boulangerie). Bientôt sens unique av hippodrome vers Lille, et avenue Pasteur en venant de Lille, pendant 6 semaines. Conseil d'école V. Hugo/Lannoy-Blin: V. Somain sera remplacée par C. Convert. JL Borloo doit venir le 11 avril. On lui fera faire le tour du Pacot-Vandracq et des nouveaux équipements.

Nous nous « sommes abstenus » sur l'approbation du Procès Verbal de la séance de Conseil Municipal du 13 FEVRIER 2012 ;

Nous avons « donné acte » au maire des décisions prises en application des Articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Nous avons voté « pour » le remboursement de frais de mission à M. Christophe CAUDRON, Adjoint, à Paris le 10 Janvier 2012 ;

Nous avons « accepté de prolonger » la convention d'occupation du rez-de-chaussée du Colysée par l'Espace Naturel Lille Métropole ;

Nous avons « suivi la majorité » sur l'avis sur le Programme Local de l'Habitat - 2012-2018, en souhaitant que les modalités d'application de l'ACIP (Accord Collectif Intercommunal de Peuplement), telles que rédigées, puissent être discutées en réunion par le Maire ou son délégué, dans les groupes de travail de la Conférence intercommunale de Peuplement et dans les échanges menés dans le cadre des contrats de territoire ;

Nous avons « approuvé » les tarifs de location de salles et prestations diverses pour l'année 2012 : pas de changement pour les tarifs mais la salle polyvalente du pôle animation (1^{er} étage) a été ajoutée ;

Nous avons « approuvé » un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts (CdC) de 4 292 419 euros, au taux du livret A+0,6 %(prêt Renouvellement Urbain de la CdC, dans le cadre de l'ANRU et pour financer les travaux d'aménagement du quartier du Pacot-Vandracq). Dossier déposé sur table.

Nous avons « approuvé » les reports de crédits – restes à réaliser 2011 – dépenses et recettes d'investissement ;

Nous avons voté pour la baisse de 1% du taux d'imposition de la taxe d'habitation 2012. Maintien des taux pour le foncier bâti et non bâti ;

Abstention: M. Roussel et Mme Dubois

Nous nous sommes « abstenus » sur le vote du budget primitif 2012 ; (voir notre exposé) Contre : M. Roussel, Mme Dubois, M. Pira.

A l'issue du débat sur les taux et le vote du budget, MM. Acquette et Binet ayant voté pour l'ensemble des deux dossiers soumis, sur proposition du Maire, P. Binet a rejoint le groupe majoritaire ;

Nous avons « validé » les ouvertures de crédits nécessaires pour permettre les opérations d'ordre correspondantes ;

Nous avons voté « pour » l'indemnité de Conseil au Comptable du Trésor ;

Nous avons « accepté » un avenant à la convention de mise à disposition avec la structure Desrousseaux/La Galipette ;

Nous avons voté « pour » la délivrance de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants au Maire ;.

Au sujet de l'EHPAD, nous avons voté « pour »pour le bail à construction entre la Ville et Logis Métropole - Parcelles cadastrées Section AN 454 [partie] - AN 460 et BC 845 [partie] - BC 854 - AN 474 sises Allée du Béguinage, une nouvelle délibération devant être soumise pour la durée du bail et le montant des loyers à verser par Logis Métropole. Ainsi les travaux pourraient commencer ;.

Nous avons « accepté » la convention de gestion entre VILOGIA et la Ville portant sur les espaces résidentialisés dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq ;

Nous avons « donné notre accord » pour le transfert de domaine public communautaire au domaine public communal d'un espace vert situé aux abords de la rue André Chénier et de l'avenue de la Liberté pour la réalisation du pôle sportif dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq. Toujours pour le pôle sportif, accord pour l'acquisition des parcelles AH 638 (partie) – 639 à 654 et 1065 (partie) appartenant à Vilogia. Pour la désaffectation et déclassement des parcelles AH 740 et AH 1232 [parties] pour la résidentialisation de l'immeuble Roitelets, et celles des parcelles AH 699 et AH 1030 [parties] pour les opérations de constructions n°s 2 et 3 au Saut du Loup dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq ;

Nous avons voté « pour » l'acquisition de la parcelle AO 721 appartenant à la Société BOUYGUES Immobilier ;

Nous avons « pris acte » de la modification du tableau des effectifs, après avoir obtenu les explications demandées ;.

Nous avons voté « pour » l'ensemble des subventions aux sociétés locales et à divers organismes pour 2012, pour l'appel à projets et les subventions dans le cadre de « sport et citoyenneté » ;

Nous avons accepté l'adhésion à l'Association des acheteurs des collectivités territoriales ;

Nous avons voté « pour » la convention d'occupation précaire de parcelles de terrain situées en fond

de site des jardins familiaux de Lambersart, des jardins familiaux de la Briqueterie, du Clos Saint Pierre au profit des apiculteurs pour des activités apicoles ;

Nous avons pris connaissance des Rapport d'activités et Compte Administratif 2010 du Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole.

Conseil municipal du 13 février 2012

En quelque sorte deux séances de conseil municipal en une en raison du Débat d'Orientations Budgétaires pour le Budget Primitif 2012,

- une première partie pour traiter des questions courantes
- une seconde pour le DOB conformément à la Loi.

Avant d'entamer la première partie, le Maire fait quelques communications et les quelques questions orales sont exposées :

- @@@@ décernées récemment à la Ville ;
- Décès de Monsieur Jacques Veevaert, Président de l'Association Verghelles depuis très longtemps. Il sera inhumé le 16 février. C'est un Lambersartois qui s'est fort impliqué pour son quartier et que la municipalité connaissait bien;
- Clinique de l'Hippodrome. Un dossier a été déposé fin décembre auprès du SROS. Les nouvelles dispositions en vigueur ne permettent pas de finaliser le dossier de soins de suite cardiologiques soumis. Le Maire a rencontré M. GUISET de la SCI Hippodrome En sa compagnie il ira rencontrer le Ministre de la Santé pour discuter de ce dossier. Toutes les études de faisabilité sont à examiner qu'il s'agisse de médical, de paramédical ou de gérontologique. La Maison Jean XXIII a également été reçue.
- Quartier des Muchaux. Thérèse DUPONT avait posé une question orale à ce sujet.

« Le groupe de réflexion « 7º quartier » s'est réuni la première fois le 29 septembre 2011. Vous nous aviez proposé de le réunir régulièrement. A plusieurs reprises, vos propos sur ce sujet ont été relayés par la presse ; dernièrement vous en avez parlé lors des vœux des quartiers des Conquérants et de la Cessoie. Il semble que ce dossier avance. Pouvez-vous nous informer de cet avancement et de la date à laquelle vous comptez, à nouveau, inviter le groupe de travail à faire des propositions? »

Un comité technique s'est réuni à la Communauté urbaine le 31 janvier dernier. Quelques photos sont projetées. Le Maire réunira le groupe de travail autour du 15 mars.

- Restructuration du Pacot-Vandracq : exposé d'un membre du GIP qui commente également des tableaux et photos. Une réunion doit avoir lieu aussi avec le Préfet le 16 février pour un état des lieux du dossier. 66% des opérations prévues dans la convention sont en cours dont 50 % livrées. On tient les délais, il ne devrait pas y avoir d'avenant à la convention.
- MM. ROUSSEL et PIRA posent des questions orales concernant les fermetures de classes dans l'enseignement public à Perrault et à Rameau. Ils sont opposés à ces fermetures. M. PIRA veut déposer une motion. Le Maire rappelle qu'il est d'accord pour la suppression de postes en administration centrale, cependant qu'il s'est abstenu sur le budget de l'éducation nationale avec d'autres députés UMP.
 (Préalablement à la séance du conseil municipal, il a reçu des parents d'élèves et le directeur
 - (Préalablement à la séance du conseil municipal, il a reçu des parents d'élèves et le directeur de Rameau une réunion entre les divers intervenants est prévue le 17 février). Le maire dit vouloir continuer à inscrire les enfants de 2 et 3 ans. Il a plaidé auprès de l'inspection pour qu'on ne ferme pas Perrault, compte tenu du quartier qui est en ce moment en pleine évolution. Un comptage des enfants doit être refait pour Rameau. La motion est refusée, hors délais. Il rappelle que si l'on n'inscrit pas ces petits enfants à l'école il y aura transfert de charge à la ville (garderies, crèches) ce qu'avait également souligné M. PIRA.

-Thérèse DUPONT pose sa seconde question orale.

« Par délibération du 27 mai 2010, le conseil municipal a accepté la donation de M. Bernard CLAEYS. En ce qui concerne la donation en pleine propriété des œuvres d'art, la délibération prévoyait qu'elles soient exposées dans l'Hôtel de Ville pour le 31 décembre 2011. Des crédits ont été inscrits pour l'aménagement de l'accueil de l'Hôtel de Ville et la mise en place de ses œuvres. Il ne nous semble avoir encore rien vu de concret dans ce domaine. Qu'en est-il ? Par ailleurs, vous aviez évoqué 95000 euros de travaux urgents. Ont-ils été réalisés ? Y a-t-il d'autres travaux à prévoir, le sujet n'étant pas abordé en commission des travaux ? »

Monsieur COUSIN répond que les travaux à effectuer pour un nouvel accueil à l'Hôtel de Ville étaient repris dans la liste soumise à la Commission ETAU du 7 février. Cependant rien n'était dit quant à la nue-propriété en pleine propriété de la donation Claeys qui devait rejoindre l'hôtel de ville au 31 décembre 2011 (c'est le pourquoi de la question de Thérèse DUPONT). Ce projet s'avère très coûteux d'après M. COUSIN. Deux propositions ont été reçues. La première n'a pas été retenue. Tout cela sera soumis à arbitrage dans le cadre du budget 2012. Pas de réponse sur les 95 000 € d'autorisations de travaux ! Peut être aussi soumis à l'arbitrage ??

-Enfin M. PIRA s'inquiète des trottoirs entre Saut du Loup et rond-point du cimetière des Ormes. Ce sera fait dans le 4e marché du Pacot, en 2013.

L'ordre jour proprement dit de cette première séance de conseil municipal est abordé.

Nous nous sommes « abstenus » lors de l'approbation du procès-verbal de conseil municipal du 15 décembre dernier. Nos demandes d'obtenir l'enregistrement des conseils se voyant opposer une fin de non-recevoir, nous ne pouvons adopter un PV que nous ne pouvons confronter aux propos réellement tenus.

Nous avons « donné acte » au maire, après avoir obtenu quelques renseignements ou précisions, des décisions prises en application des articles L 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous avons voté « pour » l'attribution de la médaille d'Or de la Ville à M. Jean-Louis BORLOO, ancien ministre, qui viendra visiter le Pacot-Vandracq mi-mars sur invitation du maire.

Nous avons « accepté la cession » des parcelles cadastrées AH 665 – 696 et 546 (parties) au profit de VILOGIA pour la résidentialisation de l'îlot Brel/Simons dans le cadre du Plan de Restructuration Urbaine du Pacot-Vandracq,

Ainsi que la cession de la parcelle cadastrée AH 1030 (partie) au profit de VILOGIA pour la résidentialisation de l'immeuble Cerdan dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot-Vandracq;

Nous avons voté « pour » les conventions avec le PACT METROPOLE NORD pour les logements sis 34-42-44 et 46 rue Georges Boidin et 2 Cour Soufflet ;

De même pour la convention avec France Télécom pour la mise en technique discrète des réseaux Quartier Verghelles – Phase 4.

Nous « avons accepté » la modification de la convention du groupement de commandes pour l'achat de papiers, l'élargissant à la commune de Marquette ;

Enfin, nous avons voté « pour » l'attribution d'une subvention de 4 000€ aux Restos du Cœur.

000

Après une très courte suspension de séance, on entame la deuxième réunion de conseil municipal consacrée au DOB 2012.

M. CAUDRON fait son exposé. Puis chacun des groupes politiques fait le sien.

Voici notre exposé :

Monsieur le maire, mes chers collègues

Avant d'atteindre le cœur d'un débat, il est nécessaire qu'existent deux pré-requis : la volonté (et pas uniquement l'obligation légale) que ce débat ait lieu, et les moyens qu'il ait lieu.

A propos de la volonté, nous avons eu quelques doutes ; l'absence de commission des finances avant ce DOB, l'interdiction de projeter nos propres diapos et l'annonce du maintien des taux avant même ce débat nous interrogeaient. Néanmoins, le fait de recevoir, 6 jours avant le débat, la présentation de Mr Caudron nous laisse penser que la volonté de débattre est présente.

Pour les moyens, les chiffres révélés par Mr Caudron sont nombreux. Les comparaisons avec la strate de référence sont pertinentes. Les chiffres que nous nous sommes procurés, mis à jour en septembre 2011 (alors que les vôtres sont d'avril), montrent d'ailleurs que la moyenne des chiffres de la strate s'est plutôt aggravée depuis et que, donc, les « bons » chiffres présentés sont encore meilleurs en comparaison. Seul bémol, il nous semble que notre taux d'épargne brute (d'après nos calculs, autour de 10 %) est, contrairement à ce que vous écrivez page 10, supérieur à celui de la strate en 2010 (7.9%), mais c'était l'inverse en 2009, on ne va donc pas polémiquer.

Avant d'évoquer le cœur de la problématique du budget, trois questions seront abordées, dont les réponses pourront nous éclairer avant le vote du budget, dans quelques semaines.

Premièrement, vous faîtes état de la maîtrise de la masse salariale. Nous souscririons avec plaisir à vos propos, si nous avions la certitude que la masse salariale du CCAS était, elle aussi, maîtrisée. Il n'y a pas de notre part, de procès d'intention, mais la subvention au CCAS, c'est entre 8 et 9 % des dépenses réelles de fonctionnement. Or, nous n'avons, en commission des finances, ou en commission sociale, aucune information sur l'utilisation de cette subvention. En octobre 2010, vous aviez compris notre préoccupation, et je vous cite : « Même si vous ne siégez pas, il est normal que vous ayez connaissance de la totalité de l'équation financière CCAS puisqu'elle nous impose les choix financiers de conseil municipal ».

Deuxièmement, à propos de la démarche d'optimisation des achats, nous souhaiterions connaître comment a été élaboré le « montant de référence ». En effet, hormis pour le marché « location et maintenance d'un parc de photocopieurs », précis à 10 euros près, les sommes de référence semblent être plutôt des estimations au millier d'euros près. Mais nous n'allons pas freiner, bien sûr, la rationalisation mise en place!

Troisièmement, et c'est la question la plus importante, manquent, sur les documents qui nous ont été remis, les chiffres-clefs de l'année écoulée. On ne trouve pas la capacité de désendettement de 2011 (alors que dans les DOB des années précédentes, le chiffre de l'année n-1 figurait). On ne retrouve pas l'autofinancement pour 2011 (idem). Pire, aucun chiffre sur les résultats de 2011 qui seront repris pour le budget. Enfin, pas non plus d'AP/CP à jour, donc pas de visibilité sur les investissements. Vous allez nous rétorquer que les chiffres définitifs n'étaient pas connus début février, lors de la rédaction de ce document. Vous nous aviez expliqué cependant, l'année dernière, que ces chiffres vous parvenaient

« fin janvier, début février ». Par ailleurs bon nombre de communes avoisinantes, soumises bien entendu aux mêmes règles comptables que les nôtres ont, si l'on en croit la presse locale, pu enrichir leur DOB de ces chiffres il y a quelques semaines! Soit. Mais nous comprendrions mal que les chiffres du CA ne nous soient pas communiqués pour le vote du budget. Car, si ce « troisièmement » peut, pour des esprits non avertis, paraître du pinaillage, c'est justement là le cœur de la problématique budgétaire qui se pose à nous tous. Cette année, et l'année prochaine, il va falloir beaucoup emprunter. Or, si la dette lambersartoise semblait acceptable en 2009 et 2010, si elle paraît encore tolérable en 2011, vos projections financières vous montrent bien que, dans deux ans, elle sera insupportable. Certes l'endettement par habitant est inférieur à la moyenne de la strate mais, vous l'écrivez « Lambersart est une ville à faible potentiel financier, deux fois moins important que la moyenne ». Le vieil adage ne dit- il pas que l'on ne prête qu'aux riches ?? Il n'est pas envisageable à court ou à moyen terme de trouver des recettes nouvelles d'autant que l'Etat fige ses dotations et la pression fiscale est à Lambersart suffisamment lourde pour que décemment on songe à y toucher. Nos projections, si on s'en tient aux engagements pris, nous montrent une capacité de désendettement qui s'élèvera à près de 20 ans en 2013... Il est vrai que nous n'avions pas intégré les 900000 euros de subventions décrochés par notre maire dans nos calculs.

Il va donc, c'est inévitable, falloir faire des coupes, tant dans les investissements que dans le fonctionnement. Il va de soi qu'il faut poursuivre la restructuration du Pacot-Vandracq. Comment pourrions-nous arrêter maintenant? De même pour l'avenue du Mal Leclerc. Que choisir entre la vidéosurveillance au Pacot-Vandracq et à Canteleu, la rénovation du Centre De Gaulle dont il reste encore deux façades à terminer, l'entretien courant du patrimoine, l'aménagement du cinéma...? Heureusement que nous avions proposé la médiathèque en début de mandat, parce qu'aujourd'hui, au vu des montants à emprunter et des ressources de la Ville, il serait difficile de faire de nouvelles propositions.

Nous sommes tout à fait prêts à travailler sur ce sujet inquiétant, si on l'accepte. Je vous remercie.

Après que chacun se soit exprimé, M. CAUDRON et le maire font tour à tour leurs remarques :

- de nouvelles séries d'emprunts seront négociés par le Maire et M. Caudron,
- comme annoncé, il est question de subventions importantes en investissement et en fonctionnement, notamment d'une subvention de 140 000€ pour l'EHPAD (subvention versée directement au porteur du projet et qui abaissera la contribution de la ville -ramenée de 400 000€ à 260 000€ -), d'une subvention du fonds d'expérimentation jeunesse en fonctionnement, d'une subvention du Ministère des Sports etc.... en attente,
- Le maire n'a pas voulu faire figurer les investissements dans la note de synthèse qui a été adressée avec les rapports de délibérations. Les crédits de paiements des autorisations de programmes doivent être revus, les investissements seront mis en débat à la prochaine commission des Finances. A noter à ce sujet, que contrairement aux habitudes, il n'y a pas eu de réunion de commission des finances pour ce DOB. M. Caudron semblait l'avoir oublié! Nicolas BOUCHE lui a rappelé pourtant celle du DOB 2011 (le 1/2/2011 comme indiqué dans le PV du 16 février 2011) et 3 février 2010 pour le DOB de 2010.
- Mme Krieger exposa, pour son domaine, le budget consacré aux dépenses de personnel (la moitié des dépenses de fonctionnement). Masse salariale maîtrisée, augmentation projetée de 1,50 % sans pour autant qu'il y ait d'incidence sur les agents : élaboration d'un véritable plan de formation, réflexions sur l'amélioration des conditions d'emplois des non titulaires, amélioration du dispositif d'évaluation, sécurité, protection (contrats de groupe en mutuelle santé et prévoyance à l'étude), etc...

Enfin, avant de clore la séance, le maire annonça à l'assemblée qu'il avait, à titre conservatoire, porté plainte pour diffamation contre notre groupe.